



Ce projet est situé dans la partie ouest de l'île indonésienne de Sumatra. Son objectif principal consiste à fournir de l'électricité propre aux individus et aux entreprises d'une région rurale. Il comprend la réhabilitation et la mise à niveau d'une très vieille mini-centrale hydroélectrique. L'on exploitera autant que possible la structure existante afin de maximiser le débit électrique. Actuellement, celui-ci ne dépasse pas 85 kW; après la mise à niveau, la centrale devrait fournir au réseau un débit de 1,15 MW. Le projet réduit environ 4 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Ce projet comporte de nombreux effets bénéfiques pour la population locale : en effet, la demande d'électricité en Indonésie est en croissance rapide, et il y a dans ce pays un énorme potentiel en énergies renouvelables (p. ex. l'hydroélectricité). Toutefois, ce potentiel demeure insuffisamment développé. Le projet contribuera à la promotion en Indonésie des énergies renouvelables en général et de la micro-hydroélectricité en particulier. Par ailleurs, dans les campagnes indonésiennes, l'électricité est souvent rare, voire absente, en raison d'une capacité de production insuffisante. Grâce à ce projet, les individus et les entreprises locales auront accès à un réseau électrique plus stable. Une fabrique de glace voisine du projet de myclimate, qui tire son électricité de la micro-centrale, en constitue un bon exemple. Le développement de nouvelles opportunités d'affaire, parmi d'autres bénéfiques, contribuent à freiner l'exode rural vers les villes. En outre, des opportunités d'emplois et de formations s'offrent aux habitants. Et aucune pression environnementale supplémentaire n'est exercée, puisqu'on a réhabilité une centrale électrique existante.

<b>Type :</b>	Projet Gold Standard REV (validation Gold Standard par TÜV Nord)
<b>Endroit :</b>	Sumatra, Indonésie
<b>Type de projet &amp; activités :</b>	Hydroélectricité
<b>Cible :</b>	Réseau électrique
<b>Volume du projet :</b>	45 000 tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>
<b>Date de mise en œuvre :</b>	Juillet 2007 (première phase)
<b>Période d'accréditation :</b>	10 ans